

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ESCALADE ADAPTÉ



DU 14 AU 16 NOVEMBRE 2014

SALLE DANIEL DU LAC À BELCAIRE (11)
WWW.LSA-LANGUEDOCROUSSILLON.COM



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT





Sommaire

Mot du Président du COL.....	3
Présentation de la Région Languedoc-Roussillon.....	4
Présentation du Pays de Sault et de Belcaire	5
Le comité d'organisation local	6
Programme Prévisionnel.....	7
Informations Générales	8
Informations Sportives.....	11
Fiche d'inscription.....	13
Fiche d'engagement.....	14
Fiche Autorisation	15
Fiche médical	16
Fiche récapitulative.....	18
Liste des hébergements.....	19



Mot du Président du COL

Pour la première fois avec le soutien et la logistique de la ligue Sport adapté et le partenariat de la Ligue d'escalade du Languedoc Roussillon, le Comité Départemental Sport Adapté de l'Aude accueillera le championnat de France d'escalade les 14/15 et 16 Novembre 2014 à Belcaire dans les hauts cantons de l'Aude.

Plusieurs régions de France seront représentées sur le site et les nombreux compétiteurs dans les trois divisions auront à cœur de relever le défi de vaincre les différentes voies qui leur seront proposées. Prise rapide d'informations de l'environnement, adaptation motrice, gestion de l'effort, contrôle du stress sont les qualités requises pour ces sportifs « araignées » qui exercent leurs talents dans une discipline qui demande rigueur, confiance, et maîtrise. Le niveau de performance des sportifs du sport adapté dans cette pratique démontre leurs capacités à dépasser les contraintes qu'elles soient celles du handicap ou celles de la verticalité de la paroi.

Ces championnats nous n'en doutons pas seront l'occasion de belles performances mais avant tout nous souhaitons qu'ils soient ludiques et émotionnels, solidaires et fraternels.

Bienvenue à tous en terre d'Aude.

Roy Compte

Président de comité sport adapté de l'Aude

Vice Président de la FFSA et de la LSA LR



Présentation de la Région Languedoc-Roussillon

Le Languedoc-Roussillon est une région du Sud de la France regroupant les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales.



La région est bordée au sud par l'Espagne, l'Andorre et la mer Méditerranée (le Golfe du Lion) et des régions françaises Midi-Pyrénées, Auvergne, Rhône Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Plusieurs éléments naturels la limitent : les Pyrénées, puis le seuil du Lauragais, les Cévennes et le Rhône. Plusieurs géographes ont parlé d'un amphithéâtre tourné vers la mer en parlant des montagnes et des plaines languedociennes et roussillonnaises.

Deux langues régionales sont historiquement présentes en Languedoc-Roussillon : l'occitan et le catalan.



La province du Languedoc tient son nom de la langue parlée dans le Sud de la France, « la langue d'oc ». De nombreuses fêtes culturelles reconnues dans toute la France ont lieu en Languedoc-Roussillon telles que la ferrade, les courses camarguaises, les manades, les joutes et les ferias...

Le Languedoc-Roussillon est une destination privilégiée des plaisanciers qui y trouvent à longueur d'année des attractions nautiques en tout genre : régates familiales ou sportives, salons nautiques, étapes du Tour de France à la

Voile, Trophée Clairefontaine ...

En 2006, la Région Languedoc-Roussillon a imaginé les produits Sud de France alliant les produits viticoles à ceux de l'agroalimentaire. Cette démarche identifie et repère un art de vivre, des produits aux accents pluriels, riches en saveurs, en émotions, en sensations. Ce signe d'appartenance cultive un fort sentiment de fierté régionale. En proposant



aux consommateurs du Languedoc-Roussillon et d'ailleurs des produits traditionnels empreints de saveurs



originales, d'héritage culturel et de convivialité, Sud de France exprime ainsi toutes les singularités du Languedoc-Roussillon. Nos



productions sont typiques et exclusives, propres aux ouvertures culturelles du Languedoc-Roussillon et fruits de nombreuses influences historiques. Sud de France est un élan qui vient de l'âme, du cœur et des papilles. Il marque ainsi l'intention régionale de faire exister le Languedoc-Roussillon à travers l'excellence de ses produits, la richesse de son histoire, la force de sa nature et la convivialité des hommes qui l'exploitent.



Présentation du Pays de Sault et de Belcaire

Au sud de la Région Languedoc-Roussillon, en Pyrénées Audoises, le Pays de Sault vous enchante par ses paysages variés et sa qualité de vie sur ses plateaux de moyenne montagne et sa profonde vallée du Rébenty dont les paysages, la culture, le terroir et la qualité de vie font toute la beauté et la richesse de ces montagnes Audoises, sa nature verdoyante, ses forêts, ses prairies, ses cultures et sa faune sauvage.



Au cœur de cette nature préservée, 17 petits villages montagnards vivent au rythme du temps et des saisons. Si l'agriculture reste présente, l'activité touristique devient le moteur principal économique du territoire. La station de ski de Camurac, les atouts «nature» du Pays de Sault (randonnées, VTT, pêche, équitation, tennis, baignade, quad) ainsi que les patrimoines culturels et L'été, vous profiterez de la fraîcheur de la montagne dans cet écrin de verdure, où vous pourrez déguster nos produits, pratiquer de nombreuses activités et profiter de toutes les fêtes de village.



Belcaire capitale du Pays de Sault, au cœur des plus belles sapinières de l'Aude, vit de la mise en valeur de ses forêts qui alimentent une scierie et une menuiserie. Son château bâti au XI^{ème} siècle, domine le village et son église abrite un magnifique retable baroque du

XVII^{ème} siècle. Belcaire, lieu préservé, offre aux adeptes de pleine nature des boucles de randonnées pédestres remarquables par la beauté du paysage.





Le comité d'organisation local

Président : Roy Compte, Président du CDSA 11 et Vice-président de la FFSA et de la Ligue LR

Vice-Président : Sylvain Roux, Président du Comité Départemental de l'Aude FFME

Trésorier : Alain Jansé, Président de la Ligue Sport Adapté LR

Vice trésorier : Nicole Martin, Trésorière de la Ligue Sport Adapté LR

Coordinatrice général : Elodie Pierrot, coordinatrice de la Ligue Sport Adapté LR

Commission financement / partenariat : Elodie Pierrot et Grégory Rouanet, coordinateurs de la Ligue Sport Adapté LR

Commission technique et sportive:

Didier Fabre, Président du Comité Régional FFME

Alain Cutullic, chargé des sports de pleine nature à la DDCSPP de l'Aude

Anthony Piqueras, référent escalade de la Ligue Sport Adapté LR

Commission Développement durable : Alexandra Jansé, membre de la Ligue Sport Adapté LR

Commission communication : Elodie Pierrot, coordinatrice de la Ligue Sport Adapté LR

Commission animation : Alain Jansé, Président de la Ligue Sport Adapté LR

Commission restauration / hébergement : Grégory Rouanet, coordinateur de la Ligue Sport Adapté LR

Commission médicale : Alexandra Jansé, membre de la Ligue Sport Adapté LR

Inscriptions : Elodie Pierrot, coordinatrice de la Ligue Sport Adapté LR

Contact : [Ligue Sport Adapté Languedoc-Roussillon](#)

04 67 82 16 80

contact@lsa-languedocroussillon.com



Programme Prévisionnel

Vendredi 14 novembre 2014 :

13h30 - 18h00 : *Salle d'escalade de Belcaire*

- ✓ Accueil des délégations et contrôle des engagements
- ✓ Vérification licences et certificats médicaux
- ✓ Tests de divisions

18h30 : Réunion des entraîneurs

19h00 : *Salle des fêtes de Belcaire (5min à pieds de la salle d'escalade)*

- ✓ Accueil par le Président de la Ligue Sport Adapté Languedoc-Roussillon
- ✓ Cérémonie d'ouverture
- ✓ Repas

Samedi 15 novembre 2014 :

8h : Echauffement – réunion des arbitres

8h30 - 12h : Phases qualificatives

12h : Repas

14h - 19h: Phases finales

19h : Démonstration

20h : Dîner et Soirée de gala

Dimanche 16 novembre 2014 :

9h : Finales

12h30 : Remises des récompenses

La compétition aura lieu à la salle d'escalade Daniel du Lac,



Informations Générales

Inscriptions :

Le responsable doit communiquer sur la fiche d'inscription : le n° de licence, la catégorie, la division

Le dossier d'inscription doit nous être renvoyé au plus tard le lundi 6 octobre 2014 avec :

- ✓ Fiche autorisation - décharge de responsabilité
- ✓ Fiche d'inscription de l'association accompagnée du règlement complet.
- ✓ Fiche d'engagement sportif indiquant la catégorie et la division d'engagement visée par les Comités Départementaux et Régionaux (obligatoire)

Tous les sportifs doivent être titulaires de la licence compétitive 2014/2015 et d'un certificat médical mentionnant « Apte à la pratique de l'escalade en compétition » au moment de l'inscription et qui seront présentés lors de l'accueil, le vendredi. **Attention** : sans ces documents le sportif sera interdit de participation.

La région et/ou le département doivent valider la fiche d'inscription par avis favorable attestant de la qualification des sportifs lors du championnat local.

Pour les régions n'ayant pas fait de qualification pour les sélections, faire la demande pour l'inscription directement au DSF.

Les dossiers d'inscription doivent être renvoyés **complets**, **au plus tard le 06 octobre**, à l'adresse suivante :

Ligue Sport Adapté
Maison Régionale des Sports
CS 37093
1039 Rue Georges Méliès
34967 Montpellier Cedex 2
Ou par mail : contact@lsa-languedocroussillon.com

En cas de désistement :

- ✓ Avant le 6 octobre 2014 : le COL se verra garder la somme de 30€/personne
- ✓ Après le 6 octobre 2014 : le COL se verra garder la totalité des inscriptions.

Aucun remplacement d'un compétiteur par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription. Les dossiers d'inscriptions seront enregistrés par ordre chronologique d'arrivée (au cas où la capacité d'accueil de la compétition soit dépassée).

La licence compétitive 2014/2015 doit être obligatoirement prise au moment de l'inscription.



ACCUEIL

L'accueil se fera le vendredi 14 novembre 2014 de 14h à 18h à la salle Daniel du Lac à Belcaire (11). Un fléchage FFSA sera mis en place.

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et de recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves sportives et à la restauration.

Lors de cet accueil seront vérifiés :

Les licences, les certificats médicaux, les fiches d'autorisation. N'oubliez pas d'avoir sous enveloppe fermée les informations médicales pour chaque sportif. **Toute personne n'ayant pas l'ensemble des documents demandés se verra refusé l'accès à la compétition !**

Devront être présenté à partir de cette année : photocopie de la carte de sécurité sociale + mutuelle, ainsi que l'ordonnance des traitements en cours.

Les Tests Division seront effectués.

RESTAURATION

Les repas seront à la salle des fêtes de Belcaire, à 5 min à pieds du lieu de compétition.

COMPETITION

La compétition se déroulera à la salle Daniel Du Lac

HEBERGEMENT

Nous proposons une liste d'hébergement à la fin de ce dossier. Il convient à chacun de les contacter directement.

TRANSPORT

Chaque délégation doit être autonome pour ses déplacements

LA REUNION TECHNIQUE

Elle se déroulera le vendredi 14 novembre à 18h30.

Le règlement FFSA sera appliqué. Le règlement sportif Escalade est téléchargeable sur le site de la FFSA



L'EQUIPE MEDICALE

Une équipe médicale sera à disposition près du lieu de compétition.

LA COMPETITION

En cas de contestation, un jury souverain présidé par le Cadre Technique National FFSA est constitué du DSF Escalade FFSA, d'un représentant de la Commission Escalade FFSA, d'un représentant du COL et d'un juge national FFME.

En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation au juge arbitre qui réunira le jury souverain.

Le premier de chaque épreuve de division 1, 2 et 3 est proclamé officiellement champion de France.

TARIFS D'INSCRIPTION

Le tarif d'inscription comprend les repas (du vendredi soir au samedi soir), ainsi que les frais d'inscription (voir fiche d'inscription).

- ✓ Forfait sportifs (inscription + repas du vendredi soir au samedi soir) : 70 euros
- ✓ Forfait accompagnateurs (inscription + repas du vendredi soir au samedi soir) : 60 euros
- ✓ Panier repas du dimanche midi : 5 euros / pers
- ✓ Inscription sportif sans restauration : 35 euros
- ✓ Inscription accompagnateur sans restauration : 10 euros

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 6 octobre 2014. Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

LES RECOMPENSES

La remise des titres et des récompenses se fera dimanche 16 novembre à la Salle d'escalade Daniel du Lac à partir de 12h30.



Informations Sportives

CATEGORIES D'AGE 2014/2015

Catégories ouvertes : par sexe

Catégories	Microbes	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Vétérans
De –	2006	2004	2002	2000	1998	1996	1976	1975 et
à –	2007	2005	2003	2001	1999	1997	1995	avant

EPREUVES

- ✓ Le représentant de la DTN FFSA, le DSF FFSA et le COL pourront décider du maintien ou de la suppression d'une épreuve en fonction du nombre d'inscrits.
- ✓ La commission nationale Escalade FFSA pourra procéder à des regroupements de catégorie d'âge en fonction du nombre d'engagés après les tests d'évaluation.
- ✓ Un jury souverain présidé par le Cadre Technique National FFSA sera composé du DSF Escalade FFSA, d'un représentant de la Commission Escalade FFSA, d'un représentant du COL et d'un juge national FFME.
- ✓ Sécurité : les grimpeurs seront assurés par des assureurs qualifiés du Comité Régional FFME du Languedoc-Roussillon.
- ✓ Ouverture des voies : réalisée par des ouvriers nationaux de la FFME avec la commission Nationale Escalade FFSA.
- ✓ La réunion des entraîneurs à laquelle doit participer un membre de chaque délégation aura lieu le Vendredi 14 novembre à partir de 18h30.

Les heures définitives de compétition seront communiquées aux entraîneurs au cours de la réunion technique du vendredi soir.

Le jour de l'arrivée des délégations, les grimpeurs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation (restauration, hébergement, etc.) tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local.

REGLEMENT

Le compétiteur s'inscrit dans la division dans laquelle il était inscrit lors de la compétition qui lui a permis de se qualifier. Cette inscription ne garantit pas le maintien dans cette division lors des tests du championnat de France.

Le règlement ci-après permet de situer les grimpeurs dans les trois divisions définies par la fédération afin de répondre au mieux aux caractéristiques et aux capacités de chacun. Au cours des tests de division, au début de la compétition, plusieurs critères et capacités sont observés. Les participants ont deux à trois essais pour être correctement répartis.



Les critères de sélection dans les divisions :

DIVISION 3 :

Un grimpeur de division 3 évolue en moulinette sur des voies de niveau 3 ou inférieur. Il est en capacité de grimper sur un support incliné positif voire vertical.

DIVISION 2 :

Un grimpeur de division 2 évolue en moulinette sur des voies de niveau 4. Il est en capacité de grimper sur un support vertical voire légèrement déversant, il utilise les changements de mains/pieds et les prises inversées.

DIVISION 1 :

Un compétiteur de division 1 évolue en moulinette lors des phases qualificatives et grimpe en tête lors des finales. Il est en capacité de grimper dans un dièdre et sur un support négatif. Il maîtrise l'encordement en huit.

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les dossiers devront être envoyés au plus tard le lundi 6 octobre 2014 à l'adresse ci-dessous :

Ligue Sport Adapté Languedoc-Roussillon
Maison Régionale des Sports
CS 37093
1039 rue Georges Méliès
34967 Montpellier cedex 2
☎ : 04 67 82 16 80
✉ : contact@lsa-languedocroussillon.com

Passé ce délai aucune inscription ne sera prise en compte.

La licence compétitive 2014/2015 est obligatoire.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION COMPREND

- ✓ Fiche d'inscription de l'association accompagnée du règlement.
- ✓ Certificat médical mentionnant « Apte à la pratique de l'escalade en compétition »
- ✓ Fiche d'engagement du sportif indiquant la catégorie et la division d'engagement et les visas des Comités Départementaux et Régionaux (indispensables).
- ✓ Fiches d'autorisation (hospitalisation et diffusion d'image)
- ✓ Dossier médical à conserver tout le long du championnat sous enveloppe cachetée.
- ✓ Ordonnance des traitements en cours.



Fiche d'inscription

A renvoyer avant le 6 octobre

N° AFFILIATION	NOM DE L'ASSOCIATION :	Nom du Responsable :	
Adresse :			
Mail :			
Tel :			
DESCRIPTION	Prix par personne	Nb de personnes	PRIX TOTAL
Inscription sportif sans repas:	35€		
Inscription accompagnateur sans repas	10€		
Inscription + Repas Sportifs (sauf petit déjeuner) : <ul style="list-style-type: none"> • vendredi soir • samedi midi et soir 	70 €		
Repas Entraîneurs et accompagnateurs (sauf petit déjeuner) : <ul style="list-style-type: none"> • vendredi soir • samedi midi et soir 	60 €		
Panier repas du dimanche midi	5€		
Merci de préciser tous régime particulier, allergie ... :			
MONTANT TOTAL :			
.....			

Ci-joint un chèque de versement de.....€

chèque n°.....Banque.....

Les chèques sont à libeller à l'ordre du CO France Escalade, le règlement est obligatoire pour que nous prenions en compte l'inscription.

Date :

Signature :

Merci de joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative (date, lieu et résultat)



Fiche d'engagement

N°Affiliation						
Association						
Accompagnateurs Nom – Prénom – n°licence (De tous)						Taille T-shirt :
Division	Catégorie	Licence	Nom – Prénom	Date Naissance	Sexe	Taille t- shirt
<u>Visa du Département *</u>				<u>Visa de la Région*</u>		

*Certifiant la participation des compétiteurs à une sélection départementale ou régionale, correspondant à la division à laquelle, il est engagé au niveau national.



Fiche Autorisation

A remplir pour chaque sportif

Nom et prénom du participant :

Membre de l'Association¹ :

N° Affiliation :

Je soussigné² Parents ou Tuteur Légal : M/Mme

➤ **Autorise M/Melle**

À participer à toutes les activités sportives proposées durant cette rencontre.

➤ **Autorise le responsable du Championnat** à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux (y compris l'anesthésie générale) qui s'avèreraient nécessaires et à rembourser l'intégralité des frais médicaux consécutifs. Les feuilles de sécurité sociale et ordonnance seront adressées par nos soins aux assurés sociaux.

➤ **Dégage de toute responsabilité** les organisateurs en ce qui concerne l'argent ou objets de valeur (bijoux, transistors, appareils photos ...) que le participant aurait en sa possession pendant la durée de cette rencontre.

➤ **Autorise le Comité d'Organisation** à reproduire photos, films ou interviews du participant, afin de servir la promotion des activités physiques et sportives dans la diffusion éventuelle d'informations sur les Championnats de France.

Date et Signature³

Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

¹ Incrire le nom de l'Association Sportive

² Cette partie de la fiche ne doit être remplie que dans le cas où le participant est mineur ou sous tutelle.

³ Dans le cas où le participant est majeur responsable, il doit signer lui-même cette fiche sans omettre d'indiquer son nom et celui de l'Association qu'il représente.



Fiche médical

A remplir pour chaque sportif

IMPORTANT : A mettre sous pli cacheté et à conserver par les accompagnateurs pendant tout le championnat pour mettre à disposition de l'équipe médicale si nécessaire.

NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Association sportive :

Nom du médecin traitant :

Adresse :

N° Tél. :

Informations médicales

1. Poids :

2. Type de handicap :

Déficience Intellectuelle (QI) : <35 35<QI<55 55<QI<75 >75

- | | |
|--|------------|
| <input type="checkbox"/> Maladie génétique ou chromosomique | type |
| <input type="checkbox"/> Troubles délirant | type |
| <input type="checkbox"/> Schizophrénie ou trouble schizotypique | type |
| <input type="checkbox"/> Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire | type |
| <input type="checkbox"/> Troubles du comportement, accès d'agitations | type |
| <input type="checkbox"/> Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels | type |
| <input type="checkbox"/> Syndrome dépressif | type |
| <input type="checkbox"/> Trouble de l'alimentation | type |
| <input type="checkbox"/> Trouble du sommeil | type |
| <input type="checkbox"/> Trouble de la personnalité | type |
| <input type="checkbox"/> Autisme ou syndrome autistique | type |
| <input type="checkbox"/> Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics | type |
| <input type="checkbox"/> Autre trouble mental | type |

3. Déficit sensoriel :

Visuel : type
Port de lunettes de lentilles

Auditif : type
Appareillages Oui Non



4. Antécédents médicaux :

- | | |
|---|---------------------|
| <input type="checkbox"/> Epilepsie | type de crise |
| <input type="checkbox"/> Maladies cardio-vasculaires | type |
| <input type="checkbox"/> Asthme – autres affections respiratoires | type |
| <input type="checkbox"/> HTA variation de tension habituelle : | type |
| <input type="checkbox"/> Trouble de la coagulation | type |
| <input type="checkbox"/> Maladie neurologique | type |
| <input type="checkbox"/> Maladie rénale | type |
| <input type="checkbox"/> Allergies | type |
| <input type="checkbox"/> Affections dermatologiques, | type |
| <input type="checkbox"/> Hernies | type |
| <input type="checkbox"/> Prothèse dentaire | type |
| <input type="checkbox"/> Problème orthopédique | type |

5. Antécédents chirurgicaux :

Type :

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

7. Médication en cours :

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

8. Allergies médicamenteuse connues :

.....
.....

Autre type d'allergie :

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel :

10. Régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :

Joindre la photocopie de la carte d'assuré social et de la carte de la mutuelle complémentaire.

Attention : Lors des déplacements des équipes, et tout particulièrement pendant les épreuves sportives, les accompagnateurs doivent obligatoirement être en possession des documents sanitaires (Fiche médicale, carte d'assurance maladie, et au besoin de mutuelle) – (ou des photocopies)

En cas de transport à l'hôpital cette précaution évitera des difficultés aussi bien médicales qu'administratives, ainsi qu'un déplacement inutile jusqu'au lieu d'hébergement parfois éloigné !



Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 06/10/2014 :

- La fiche d'inscription
- La participation financière (le règlement complet)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Fiche d'autorisation d'hospitalisation
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- Ordonnance pour les traitements en cours

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



Liste des hébergements

Centre de vacances de la ville de Colomiers

1 chemin bois de ferrière
11340 BELCAIRE
Tél : 04.68.20.31.15 à Belcaire / 05.61.15.22.39

Les chalets des amis des scouts d'Albi

11340 CAMURAC
Tél : 05.63.60.39.79 mail : chaletsdesscoutscamurac@laposte.net

Hôtel restaurant Bayle

38 avenue d'Ax les Thermes
11340 BELCAIRE
Tél : 04.68.20.31.05 Fax : 04.68.20.35.24 mail : contact@hotel-bayle.com www.hotel-bayle.com

Hôtel restaurant le 100Unique

11340 ESPEZEL
Tél : 04.68.20.30.14 mail : contact@le100unique.com

Camping ** les chalets du lac

11340 BELCAIRE
Tél : 04.68.20.39.47 mail : chaletsdulac@gmail.com www.camping-pyrenees-cathare.fr

Camping les sapins

11340 CAMURAC
Tél : 04.68.20.38.11 E-mail: info@lessapins-camurac.com www.lessapins-camurac.com

Camping *** domaine résidentiel la mare aux fées

11340 ROQUEFEUIL
Tél : 04.68.31.11.37 / 06.80.05.89.38 mail : contact@pyrenees-camping.com www.pyrenees-camping.com

Camping municipal " le calcat "

11340 ESPEZEL
Tél : 06.77.87.35.74 / 04.68.20.30.34 (mairie) Fax : 04.68.20.74.36

Il y a également des gîtes, voir le site de l'office du tourisme.

<http://www.tourisme-paysdesault.fr/>



CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ESCALADE SPORT ADAPTE



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

Partenaires des Championnats de France Sport Adapté

Partenaire Institutionnel



MINISTÈRE
DES DROITS DES FEMMES,
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Partenaire principal



malakoff médéric

Partenaire officiel



DISTRIBUTEUR OFFICIEL



Fournisseurs officiels



Partenaires Locaux



Pyrénées Audoises
Communauté de Communes



Belcaire

